



Règlement

Le présent règlement s'appuie sur les recommandations SUP RACE de la Fédération Française de Surf.

1- Date et lieu de l'épreuve

Les « Dix heures de Vassivière » et les « 4 heures challenge » se déroulent le samedi 5 juillet 2025 sur le lac de Vassivière, départ de la presqu'île de Broussas, commune de Royère-de-Vassivière (Creuse).

Cette manifestation de Stand Up Paddle, Canoë, Kayak, Prone et Pirogue est organisée par le Paddle Vassivière Club (PVC).

2- Inscriptions et tarif

L'épreuve est ouverte à toute personne âgée de plus de 12 ans pour les 4 heures et 15 ans pour les 10 heures, quel que soit son niveau (débutant ou confirmé).

Les inscriptions sont ouvertes du 15 janvier au 1^{er} juillet 2025, dans la limite de 200 dossards (les 2 courses confondues).

Les inscriptions peuvent se faire :

- Via le site internet OK Time : <https://ok-time.fr>

Le montant de la participation est fixé à 50 € pour les 10 heures et 40 € pour les 4 heures, par coureur quel que soit le nombre par équipe.

Aucun remboursement ne sera effectué, sauf si annulation de la course par l'organisateur pour des raisons exceptionnelles ou présentation d'un certificat médical.

Un concurrent peut participer à l'épreuve des 4 heures, et dès celle-ci terminée, il peut intégrer une équipe sur les 10 heures à condition qu'il ait payé son inscription sur les 2 épreuves.

Le tarif inclut les frais d'organisation, les secours aquatiques et terrestres, le sac souvenir, les lots podium, l'animation, le repas du samedi soir pour les participants et leurs accompagnateurs, la randonnée le lendemain de l'épreuve.

3- Formalités et documents

Les participants doivent présenter une licence FFS, FFCK en cours de validité ou un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Stand up Paddle ou du Canoë Kayak en compétition.

Les mineurs doivent obligatoirement présenter une autorisation parentale remplie et signée de leurs parents. Ce document est rempli avec le bulletin d'inscription. Dans le cas contraire, il sera strictement interdit aux participants mineurs de participer à la course.

Une pièce d'identité (une seule par équipe) pourra être demandée lors du contrôle administratif et sera restituée en fin de course, à la remise de la puce.

Chaque participant certifie être médicalement apte à la pratique du Stand Up Paddle et déclare savoir nager seul un minimum de 50 mètres sans difficulté. En conséquence, il dégage l'association Paddle Vassivière Club de toute responsabilité en cas d'accident lui survenant, ou provoqué par suite de son éventuelle inaptitude physique ou médicale ou non-respect des consignes.

Il est rappelé à chaque concurrent non licencié FFS ou FFCK, qu'il doit être couvert par une assurance accident, ainsi qu'une responsabilité civile qui couvrent les dommages causés à autrui ou à lui-même.

Les organisateurs ne pourront pas être tenus responsables d'éventuels dommages résultant d'une pratique inadaptée d'un concurrent.

4- Les équipes

Les courses peuvent se faire en solo, en relais ou en biplaces.

Les numéros sont attribués en fonction de l'ordre des inscriptions.

Un relais peut être composée de 2 à 4 équipiers masculins, féminines ou mixte, cependant, il n'y a pas de classement équipe mixte.

Sur le circuit, il ne peut y avoir qu'un seul membre d'un relais à la fois.

5- Le circuit

Durant la course, tous les participants font le même circuit : une boucle d'environ 6 km. Il pourra être adapté, selon les conditions du jour J (vent, courant, sens...) et la durée de l'épreuve pourra être raccourcie pour préserver la sécurité des concurrents.

Le circuit est matérialisé par des bouées, ou des marques naturelles (iles). Il comporte aussi des contrôles de passage. D'autres contrôles sont disposés sur le parcours pour assurer la sécurité de l'épreuve et sa régularité.

Pour les participants de moins de 15 ans, il est interdit de parcourir une distance de plus de 20 km par coureur.

Le départ se fait sur l'eau, en ligne.

Le draft est autorisé.

Pour boucler et valider un tour, il faut effectuer un passage devant la tente de pointage.

6- Le matériel

Au sein d'une équipe, le nombre de bateau(x) autorisé(s) n'est pas limité et peuvent être mixées (rigides et gonflables).

Pour les solos le nombre de bateau(x) n'est pas limité, mais doivent rester dans la même catégorie, rigide **ou** gonflable (ex : si l'on part en rigide, on doit y rester jusqu'à la fin).

Le choix de la taille des bateaux est laissé libre et chaque participant peut utiliser sa propre pagaie.

Le port du gilet d'aide à la flottaison est obligatoire pour les non licenciés FFS ou FFCK (sauf prone). Pour les SUP, le leash est obligatoire pour tout le monde. Le port du gilet à déclenchement est autorisé. Le directeur de course rappellera les consignes de sécurité lors du briefing.

Le chronométrage est assuré électroniquement grâce à une puce, par la société OK-Time. Un dossard et une puce sont prêtés par l'organisation.

Chaque participant peut s'il le souhaite, apporter une tente pour aménager son stand de relais.

Pour les participants n'ayant pas de matériel, possibilité de louer des bateaux, pagaies et gilets le jour de l'épreuve, dans la limite des stocks disponibles (pensez à réserver).

7- Parc coureurs et zone de relais

Les passages de relais se font obligatoirement dans le parc coureur ou la zone de relais.

Les participants peuvent s'arrêter autant de temps qu'ils le souhaitent dans leur stand, dans le parc coureur.

Afin de ne pas encombrer le parc coureur et gêner les relais, seuls les participants et leur assistance (2 personnes maximum), équipés d'un bracelet sont autorisés à pénétrer dans la zone de relais.

Le fair-play étant de mise, chaque concurrent doit évoluer dans la zone de relais sans obstruer le passage des autres concurrents et respecter le sens de circulation, sous peine de se voir pénalisé d'un tour.

Pour passer le relais à son coéquipier, il faut impérativement lui passer la puce et le dossard dans la zone de relais.

Si un coureur part sans son dossard ou sa puce, interdiction d'opérer un demi-tour : il doit finir le tour entamé, mais ce dernier ne sera pas comptabilisé.

La fréquence des relais est laissée à l'appréciation des participants.

Au terme de 9h30 de course (pour les 10 heures) et 3h30 (pour les 4 heures), plus aucun relais n'est autorisé, sauf pour les jeunes de moins 18 ans.

8- La course enfants « Vassivière Kidz Sup Race »

La course Kids est réservée aux enfants âgés de 6 à 12 ans. Elle se fait uniquement en Paddle. Elle est gratuite et l'inscription pourra se faire le jour J sur présentation d'une licence en cours de validité ou d'un certificat médical de moins d'un an et d'une autorisation parentale. La présence d'un parent ou responsable légal est obligatoire.

Le circuit est une boucle de 3 km à l'abri du vent, à réaliser une seule fois.

Chaque enfant peut utiliser son matériel personnel, sans contrainte de taille. Le port du leash et du gilet est obligatoire pour tous les concurrents.

Pour ceux qui n'auraient pas de matériel, le Paddle Vassivière Club et ses partenaires pourront en prêter gratuitement, dans la limite des stocks disponibles.

9- Ravitaillement et restauration

Prévoir un bon ravitaillement car l'organisation n'en fournit pas.

Les coureurs se ravitaillent dans leur stand de relais. Afin de protéger le site, interdiction de se ravitailler sur le circuit (bouteilles, papiers). Seul les poches à eau sont autorisées sur les embarcations.

Tout près des stands, le snack « La Cabane de la Plage » sera ouvert toute la journée.

En soirée, après les podiums et la remise des prix, un buffet sera offert.

10- Sécurité et comportement

Pour assurer la sécurité de l'épreuve, un infirmier, des secouristes sur terre et sur l'eau seront présents.

L'obligation de porter assistance à toute personne en danger s'impose, le temps que les secours prennent le relais.

Les compétiteurs ne doivent pas avoir de gestes antisportifs ni de paroles déplacées, sur les lieux de la compétition à l'encontre de quiconque : concurrents, officiels, spectateurs, organisateurs, ...

Toute infraction entraînera le déclassement du compétiteur fautif.

Les compétiteurs ne doivent pas abandonner de déchets dans l'eau ou sur terre (emballages, nourriture, ...).

11- Classement et catégories

Le classement est établi en fonction du nombre de tours effectués par les concurrents. Est déclaré vainqueur, le solo, le relais ou le biplace qui a parcouru le plus de tours au terme de l'épreuve.

Si plusieurs solo, équipes ou biplaces sont dans le même tour au terme des 10 heures (ou des 4 heures), elles sont départagées dans l'ordre de franchissement de la ligne d'arrivée.

Il n'y a pas de classements équipes mixtes, ni par tailles de bateaux, ni par tranches d'âges.

Les catégories récompensées pour chaque course (4 heures et 10 heures) :

- Le 1^{er} du classement scratch SUP
- Les 3 premiers solo SUP rigide (*hommes et femmes confondus*)
- Les 3 premiers solo SUP gonflable (*hommes et femmes confondus*)
- Les 3 premiers hommes en Kayak
- Les 3 premiers hommes en Canoë
- Les 3 premiers hommes en Pirogue (*OC1 et V1 confondues*)
- Les 3 premiers solo Prone (*hommes et femmes confondus*) - *Uniquement sur les 4 heures*
- Les 3 premières féminines en SUP (*rigides et gonflables confondues*)
- Les 3 premières féminines en Kayak
- Les 3 premières féminines en Canoë
- Les 3 premières féminines en Pirogue (*OC1 et V1 confondues*)
- Les 3 premiers relais SUP
- Les 3 premiers relais Prone (*Uniquement sur les 4 heures*)
- Les 3 premiers relais Kayaks
- Les 3 premiers relais Canoë
- Les 3 premiers relais Pirogue (*OC1 et V1 confondues*)
- Les 3 premiers tandems (*rigides et gonflables confondues*)
- Les 3 premiers Biplace Kayak
- Les 3 premiers Biplace Canoë
- Les 3 premiers Biplace Pirogue (*OC2 et V2 confondues*)
- Les 3 meilleurs jeunes (*hommes et femmes confondus*)
- Les 3 premiers de la course Kids
- Et d'autres récompenses surprises ...

Ce tableau n'est pas figé et peut évoluer en fonction du nombre d'inscriptions dans les différentes catégories et des dotations. Tous les participants repartiront avec un sac souvenir.

12- Réclamation

Si un concurrent n'est pas d'accord avec les résultats finaux, il a la possibilité de porter réclamation auprès du Directeur de course ou du chronométreur. Le délai pour le faire est de 1 heure après les podiums.

13- Droit à l'image

Les organisateurs informent les participants que des prises de vues (photographies et vidéos) seront réalisées durant l'épreuve.

Le seul fait de s'engager et d'accepter le présent règlement autorise l'association Paddle Vassivière Club à utiliser l'image des concurrents à toutes fins de communication.

14- Programme

Vendredi 4 juillet :

- de 14h00 à 20h00 : Accueil des concurrents, contrôle administratif et retrait des dossards et puces.

Samedi 5 juillet :

- de 7h00 à 8h00 : Accueil des concurrents, contrôle administratif et retrait des dossards et puces.
- 8h00 : Briefing obligatoire
- 8h30 : Echauffement et mise à l'eau
- 9h00 : Départ des 2 épreuves (4 heures et 10 heures)
- 13h00 : Arrivée des « 4 heures Challenge »
- 16h00 : Course des « Kids »
- 19h00 : Arrivée des « 10 heures »
- 20h00 : Podiums et remises des prix
- 20h45 : Buffet offert sous le chapiteau
- 21h00 : Soirée entre amis
- Toute la journée : Exposants, essais de matériel, marché de producteurs et diffusion des courses sur écran géant avec « Total SUP ».

Dimanche 6 juillet :

- 14h00 : Randonnée gratuite. Environ 10 km en SUP, Kayak, Canoë et Pirogue pour découvrir tout le lac
- Toute la journée : Echange et essais de matériel.

15- Acceptation du règlement

En signant le formulaire d'inscription chaque participant déclare avoir pris connaissance du règlement et s'engage à respecter celui-ci de la façon la plus stricte.

Le présent règlement pourra être modifié par l'organisateur en fonction des conditions, du nombre de compétiteurs.

